

voient le pape deux fois par mois. D'autre part, le cardinal-chancelier, le cardinal-préfet pénitencier-majeur, le cardinal-préfet des études et le cardinal-préfet des archives sont reçus une fois par mois.

Le Souverain-Pontife reçoit, en outre, à des audiences fixes, les prélats supérieurs des différents départements du Vatican. Tous les jeudis soir, Pie X reçoit l'assesseur du Saint-Office. Tous les mardis, il reçoit alternativement les deux secrétaires de la Propagande, celui qui s'occupe des affaires de rite oriental et celui qui s'occupe des autres affaires générales. L'aumônier secret, le secrétaire des brefs aux princes, le secrétaire des lettres latines sont reçus deux fois par mois. Une fois par mois, le pape a des entrevues avec le président de l'Académie des nobles ecclésiastiques, le promoteur de la foi, le doyen de la Rote, le père-maitre des palais apostoliques, le président de la Commission pontificale des écoles primaires de Rome et le secrétaire de la Commission biblique.

Le pape voit son cardinal secrétaire d'Etat tous les matins, de 9 heures à 10 heures. C'est naturellement l'audience la plus laborieuse et la plus complexe. Le mardi, il reçoit le secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, à laquelle est réservée l'étude de toutes les questions politiques religieuses concernant les rapports du Vatican avec les différentes puissances. Le vendredi, il reçoit le substitut pour les affaires ordinaires au secrétariat d'Etat. Tous les jours enfin il voit le *maggiordomo*, surtout pour fixer le tour des audiences...

Cela montre que, véritablement, le siège du successeur du Prince des Apôtres n'est pas une sinécure...

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	30 avril.	—Asile de la Providence.
Jeudi,	2 mai.	—Nazareth.
Samedi,	4 "	—Saint-Charles.